

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 14 novembre 2023 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET-REVOL Karine	Arrivée après la 1 <sup>ère</sup> délibération
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
8 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Arrivée après la 1 <sup>ère</sup> délibération
9 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	Pouvoir de Lucie DAL PALU
10 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
11 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
12 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
13 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	
14 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
15 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
18 ENTRELACS	T COCHET Claire	
19 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
20 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
21 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
22 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
23 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASE Patrick	
24 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
25 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
26 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
27 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
28 MERY	T FONTAINE Nathalie	
29 MERY	T ROULET Stéphane	
30 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
31 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
32 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	
33 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
34 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
35 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
36 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
37 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
38 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
39 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
40 VOGLANS	T BERNON Martine	Pouvoir d'Yves MERCIER

17 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
BOURDEAU  
MOTZ  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
VIONS

BRAUER Michelle  
DRIVET Jean-Marc  
CLERC Daniel  
TOUGNE-PICAZO Brigitte  
ARRAGAIN Manuel

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 novembre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 22 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 38 présents et 8 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## DÉLIBÉRATION

N° : 11 Année : 2023

Exécutoire le : 16 NOV. 2023

Publiée / Notifiée le : 16 NOV. 2023

Visée le : 16 NOV. 2023

### FINANCES

#### Budget Camping 2023 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président, après lecture du rapport relatif aux éléments constitutifs de modifications budgétaires, indique qu'il convient d'autoriser une décision modificative pour procéder aux ajustements de crédits.

##### Section de fonctionnement :

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement est augmenté de 95 000 euros.

##### **Dépenses**

	Inscription
Opérations réelles	
67	
OPERATIONS FINANCIERES	+ 95 000,00
<b>Total général</b>	<b>+ 95 000,00</b>

##### **Recettes**

	Inscription
Opérations réelles	
70	
ACTION TOURISTIQUE	+ 95 000,00
<b>Total général</b>	<b>+ 95 000,00</b>

##### Section d'investissement :

Sans objet

Le détail des modifications est présenté dans le rapport annexé.  
L'équilibre général du budget est maintenu.

Les tableaux de synthèse pour chacune des deux sections budgétaires, sont annexés à la présente délibération.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la décision modificative précitée.

Aix-les-Bains, le 14 novembre 2023

Le President,  
Renaud BERETTI



Le secrétaire de séance,  
Florian MAITRE

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégués en exercice : 68</li><li>- Présents : 40</li><li>- Présents et représentés : 48</li><li>- Votants : 48</li><li>- Pour : 48</li><li>- Contre : 0</li><li>- Abstentions : 0</li><li>- Blancs : 0</li></ul> |
|---|

**FINANCES****Budget Camping 2023 - Décision modificative n°2**

Monsieur le Président indique qu'il convient d'autoriser la décision modificative ci-après pour procéder à des ajustements de crédits.

Le dernier budget exécutoire est modifié par les opérations suivantes :

**Mesures nouvelles :****FONCTIONNEMENT**

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement est augmenté de 95 000 euros.

- Dépenses :

	Inscription
Opérations réelles	
67	
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>	
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	+ 95 000,00
Annulation titres exercice 2020 pour régularisation TVA	+ 95 000,00
<b>Total général</b>	<b>+ 95 000,00</b>

- Recettes :

	Inscription
Opérations réelles	
70	
<b>ACTION TOURISTIQUE</b>	
706 PRESTATIONS DE SERVICES	+ 95 000,00
réémission des titres annulés suite à régularisation TVA	+ 95 000,00
<b>Total général</b>	<b>+ 95 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

Sans objet

L'équilibre général du budget est maintenu.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	153 290.00				153 290.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	41 830.00				41 830.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00				10.00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>195 130.00</b>				<b>195 130.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 000.00				1 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	292 304.00		95 000.00	95 000.00	387 304.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>488 434.00</b>		95 000.00	95 000.00	<b>583 434.00</b>
023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
042	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>29 591.00</b>				<b>29 591.00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>29 591.00</b>				<b>29 591.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>518 025.00</b>		95 000.00	95 000.00	<b>613 025.00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	
=	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	613 025.00
---	------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	100 000.00		95 000.00	95 000.00	195 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>100 000.00</b>		95 000.00	95 000.00	<b>195 000.00</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	122 380.78				122 380.78
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	192 304.00				192 304.00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>414 684.78</b>		95 000.00	95 000.00	<b>509 684.78</b>
042	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>9 118.00</b>				<b>9 118.00</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>9 118.00</b>				<b>9 118.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>423 802.78</b>		95 000.00	95 000.00	<b>518 802.78</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	94 222.22
=	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	613 025.00
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
--	--



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération 11 : Budget Camping 2023 - Décision modificative n.2

Date de transmission de l'acte : 16/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 16/11/2023

Numéro de l'acte : d4761 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231114-d4761-DE

Date de décision : 14/11/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :  
7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires  
7.1.4. Décisions modificatives

